

Nantes Atlantique : l'État avance à pas comptés

NANTES ATLANTIQUE. Pas d'allongement de la piste, un couvre-feu renforcé, une meilleure concertation : de retour hier à Nantes, le ministre des Transports a assuré le service minimum.

Le 2 octobre dernier, après avoir officialisé l'annulation de l'appel d'offres lancé en 2019 par l'État en vue de désigner un nouveau concessionnaire et lancer les travaux de modernisation de Nantes Atlantique, il leur avait promis de revenir les voir « sous un mois ».

Avec un petit décalage de quinze jours, Clément Beaune a tenu sa promesse, hier (ce vendredi 17 novembre 2023), en réunissant à nouveau les élus locaux pour refaire un point sur le dossier. Pas d'annonces fracassantes dans la hotte du ministre des Transports, mais la confirmation des pistes déjà évoquées début octobre.

« Tirer les leçons de ce qui n'a pas bien fonctionné ces dernières années »

À commencer par l'abandon de l'allongement de 400 m de la piste, contesté par les élus et les riverains, qui « ne figurera plus » dans le nouvel appel d'offres que l'État devrait lancer « d'ici la fin de l'année ». Avec l'espoir que d'autres candidats que Vinci, l'actuel concessionnaire, y répondront : « Plus il y a de concurrence, mieux c'est ».

Clément Beaune a également confirmé le moratoire sur la modification des trajectoires d'approche des avions : « Pour des raisons de sécurité, il faudra revoir ces



Clément Beaune a de nouveau réuni

Presse Océan - Simon Torfatto

trajectoires. Mais ce qui était envisagé aurait conduit à une forte hausse des survols de la ville de Nantes et de quartiers très denses ».

D'éventuelles modifications n'interviendront qu'au terme « d'un travail partagé avec Nantes métropole », à l'horizon 2027. Ce qui repousse d'autant l'installation d'un système de guidage de précision des avions (ILS) au nord de la piste, initialement prévu en 2025.

En attendant, le ministre des Transports va mettre la pression sur Vinci pour qu'il lance sans attendre « un certain nombre de travaux d'urgence », concernant notamment la mise en conformité de l'aéroport avec certaines réglementations (loi sur l'eau, bruit), mais aussi les parkings et les conditions d'accueil des passagers.

Outre le durcissement des sanctions à l'égard des compagnies qui enfreignent le couvre-feu (lire par ailleurs), Clément Beaune a également annoncé le relèvement de 25 % des plafonds forfaitaires d'indemnisation pour l'isolation des logements des riverains, « une mesure attendue et très concrète ».

Pilotage renforcé

Enfin, comme il s'y était engagé début octobre, le ministre a confirmé sa volonté de mieux associer les collectivités, les acteurs économiques et les associations de riverains à la relance du projet, à travers la pérennisation du « Comité de l'aéroport » qui se réunira « tous les trois mois » pour faire le point sur le dossier.

En parallèle, un délégué ministériel sera nommé « d'ici la fin de l'année » pour assurer à plein temps le pilotage renforcé du projet », au côté du préfet et de la DGAC (direction générale de l'aviation civile). L'idée étant de « tirer les leçons de ce qui n'a pas bien fonctionné ces dernières années ». Et d'éviter de reproduire les mêmes erreurs.

Xavier Bousson



Contrat de plan : c'est signé

Mobilités. Profitant de sa venue à Nantes, le ministre des Transports Clément Beaune a signé avec la présidente de Région, Christelle Morançais (DVD, ex-LR), le volet mobilités du contrat de plan État-Région. Assorti d'une enveloppe d'un milliard d'euros sur 5 ans, ce contrat qualifié d'« historique » par les deux signataires prévoit notamment la création d'un RER métropolitain à Nantes et d'une halte ferroviaire à Bouguenais pour desservir l'aéroport (Presse Océan du 16/11). Son contenu a été détaillé devant le Parlement des territoires, qui réunit les élus et les acteurs économiques de la région. Tous ont salué l'ampleur des engagements pris par l'État et la Région. « À nous maintenant, de les concrétiser collectivement », a souligné Christelle Morançais.

Photo PO-ST

« La santé n'est pas la variable d'ajustement »

Jean-Claude Lemasson (Saint-Aignan de Grand Lieu - DVG)

« Je suis encore un peu dubitatif. Si je suis satisfait d'un côté, le discours a quand même été assez général. J'ai des interrogations sur les approches avec les services administratifs qui existent. Concernant l'abandon de l'extension des 400 m de piste, on l'attendait et c'est une bonne chose. C'est bien aussi que l'arrêté du couvre-feu soit réécrit et qu'il y ait un abandon de plusieurs dérogations. Je ne pensais pas que la plage horaire de couvre-feu allait être élargie, car cela demande un à deux ans de procédures et d'études d'impact. Mais peut-être qu'un jour il faudra qu'il soit élargi. Il faut aussi modifier les textes pour la procédure des sanctions, pour qu'elles soient payées tout de suite,



Jean-Claude Lemasson (DVG), maire de Saint-Aignan de Grand Lieu est encore dubitatif.

avant même le début des discussions et des appels. La santé des riverains ne peut, en aucun cas, être la variable

d'ajustement. C'est pourquoi je garde la porte ouverte aux acteurs économiques et, en particulier, aux compagnies aériennes, pour discuter. Même si c'est des compagnies aériennes ont fait une sorte de chantage. Je suis aussi satisfait de l'aide pour l'isolation sonore des maisons, mais il faut voir de quelles manières elle sera appliquée. Je suis donc globalement satisfait, mais le droit de délaissement des terres proches de l'aéroport a été oublié. Or l'État doit les racheter au prix du marché ».

Sandra Impériale (Bouguenais - DVD)

« C'est bien que le ministre soit revenu pour nous dire qu'il fera appliquer la loi. C'est ce qu'on attend depuis deux ans. Mais il tient sa parole. Il a aussi promis des aides pour l'isolation sonore

et c'est une bonne annonce pour les riverains. Mais j'attendais des annonces sur la modernisation. C'est pourquoi je resterai très vigilante. Enfin, la halte ferroviaire à Bouguenais est très importante pour la commune ».

Agnès Bourgeois (Rezé - DVG)

« Je sors de la rencontre mi-figue, mi-raisin, car j'espérais que l'État irait plus loin. La réécriture de l'arrêté du couvre-feu est normale. Mais pour le respect du sommeil, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise 8 h, alors que là, on reste à 6 h de couvre-feu. Ça nécessite des études mais il faut que l'État prenne la bonne direction. J'ai des riverains qui sont désespérés par le bruit. C'est pourquoi il était important que des aides à l'insonorisation des maisons soient versées. Il est, en

revanche, difficilement entendable que les amendes pour ceux qui ne respectent pas le couvre-feu soient payées deux ou trois ans après ».

Johanna Rolland (Nantes et présidente de la Métropole - PS)

« C'était une étape utile dans la construction de l'aéroport de demain. Avec les 24 maiers de la Métropole, nous avons fait des propositions. Le ministre en a repris un nombre important et je salue son attitude. La réécriture de l'arrêté sur le couvre-feu en est un parfait exemple. La santé des populations ne peut pas être une variable. Ce temps de travail a été très utile, mais je resterai très vigilante sur la mise en œuvre ».

PHILIPPE Corbeau

ZOOM



Les infractions au couvre-feu seront plus durement sanctionnées Archives PO-OL

Couvre-feu : frapper plus vite et plus fort

Durcissement. Clément Beaune a confirmé sa volonté d'aller vers « une application plus stricte et plus forte » du couvre-feu en vigueur entre minuit et 6 h du matin. Pour ce faire, l'arrêté d'avril 2022 va être réécrit « d'ici la fin de l'année ». Objectif : accélérer les procédures d'instruction des infractions (moins d'un mois) et renforcer les sanctions prononcées contre les compagnies fautives. Soulignant que les amendes appliquées aujourd'hui « ne

sont pas au maximum prévu par la loi » (40 000 €), le ministre a indiqué qu'il allait saisir l'Acnusa, l'autorité chargée de les appliquer, pour relever leur montant. En revanche, le ministre exclut pour le moment d'élargir les horaires du couvre-feu. De quoi rassurer les compagnies qui menacent de retirer leurs avions de Nantes Atlantique dans le cas contraire, même si Clément Beaune n'a guère apprécié ce « coup de pression » de leur part.